

Baccalauréat en éducation  
en enseignement du français langue seconde



## **STAGE EN IMMERSION du français au PRIMAIRE**

**EDU2007 – 4 crédits**

Guide de stage

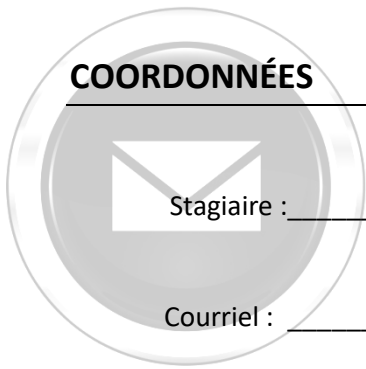
---

À l'intention des stagiaires, des enseignants associés et des superviseurs

2021-2022

**Université   
de Montréal**

Faculté des sciences de l'éducation  
Centre de formation initiale des maîtres  
C.P. 6128, Succursale Centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3J7



## COORDONNÉES

Stagiaire : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Enseignant (e) associé (e) : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Superviseur (e) : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Par respect pour l'environnement et étant donné la situation actuelle, nous encourageons l'utilisation du guide de stage en format numérique. Veuillez envoyer le document à votre enseignant associé par courriel.

### Équipe des stages BEFLS

**Annick Lépine**, Responsable des stages  
[a.lepine@umontreal.ca](mailto:a.lepine@umontreal.ca), 514 343-6653

À nommer, Commis aux stages  
Tél : 514 343-2276

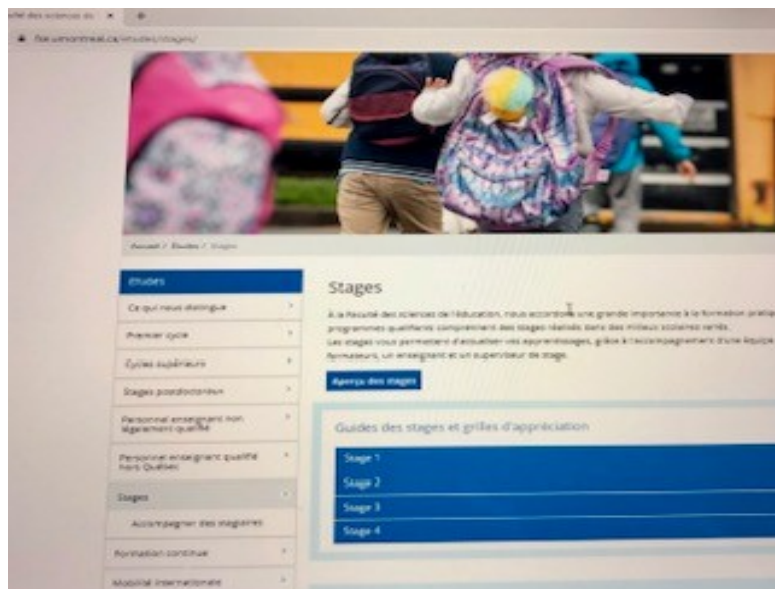
**Marie-Ève Delfosse**, Technicienne responsable du placement de stage  
[marie-eve-delfosse@umontreal.ca](mailto:marie-eve-delfosse@umontreal.ca)

Guide  
mis à jour par  
Annick Lépine, responsable et  
l'équipe des stages BEFLS

*L'utilisation du masculin est sans discrimination et a pour but d'alléger la lecture*

## SITE INTERNET

Le page des stages, du site de la Faculté des sciences de l'éducation, comprend les renseignements et les documents utiles à l'enseignant associé. ☞ <https://fse.umontreal.ca/etudes/stages/>



De plus, une page StudiUM fc est disponible depuis la fin de l'été 2020 pour les enseignants associés qui souhaitent accéder à de l'information supplémentaire au sujet de l'accompagnement des stagiaires. Les enseignants intéressés devront se créer un compte:

☞ <https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61651>

StudiUM est l'interface web destinée aux stagiaires et aux superviseurs. Elle comprend toute la documentation relative au stage. ☞ <https://studium.umontreal.ca/>



## Table des matières

PRÉSENTATION DU STAGE .....	5
CHEMINEMENT DES ÉTUDIANTS.....	6
FORMULE DU STAGE - Intégration et responsabilités professionnelles .....	7
CALENDRIER DU STAGE.....	8
RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES .....	9
ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL .....	10
DOUZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES .....	12
ÉVALUATION.....	13
PRÉCISIONS POUR LA COMPÉTENCE 2.....	14
Évaluation globale du stage .....	15
COMPÉTENCES À DÉVELOPPER DURANT LE STAGE 2007.....	16
<b>Annexes :</b>	
<a href="#">1.</a> Modalités pour les premiers jours de stage .....	31
<a href="#">2.</a> Entente de stage entre l'enseignant associé et le stagiaire.....	32
<a href="#">3.</a> Des suggestions pour l'observation et la cueillette de l'information .....	34
<a href="#">4.</a> Les liens avec le laboratoire d'enseignement (PPA2105) .....	36
<a href="#">5.</a> Lexique pour la planification.....	37
<a href="#">6.</a> Grille d'appréciation (mi-stage) .....	38
AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE .....	39

*Note : Les discussions au comité des stages, lequel concerne tous les stages relevant du CFIM, visent à améliorer nos stages et à harmoniser les pratiques. Certains éléments de ce guide peuvent donc se retrouver dans les guides d'autres programmes.*

## PRÉSENTATION DU STAGE

---

Après une première année de sensibilisation à l'enseignement du français langue seconde en contexte d'accueil au secondaire, ce deuxième stage a pour but de permettre au stagiaire de découvrir la nature et le fonctionnement de l'enseignement du français langue seconde au primaire. Par l'observation, la pratique et la réflexion, le stagiaire sera amené à planifier des situations d'apprentissage concrètes et bien structurées; enseigner ces situations d'apprentissage en tenant compte des caractéristiques particulières propres à la clientèle à laquelle il s'adresse, tout en maintenant un climat propice à l'apprentissage. Le stage permet au stagiaire de prendre conscience d'une autre réalité scolaire constituant le domaine du FLS.

La prise en charge comprend une **collaboration** avec un enseignant pour aider celui-ci, fournir un encadrement individuel à certains élèves ou encore préparer du matériel pour des besoins particuliers. Peu à peu, le stagiaire en arrive à assumer la responsabilité d'activités pédagogiques complètes jusqu'à 50% de la tâche complète de l'enseignant.

Ce stage est une occasion unique pour le stagiaire de raffiner son sens critique en poursuivant une démarche réflexive à l'égard des manifestations observables découlant des compétences professionnelles ciblées pour ce stage. Les activités proposées amènent le stagiaire à se constituer un réservoir de ressources nécessaires à la construction des compétences professionnelles visées par le nouveau programme de formation des enseignants. Dans son document intitulé *La formation à l'enseignement. Les orientations. Les compétences professionnelles*, le Ministère de l'éducation (2001)<sup>1</sup> définit la personne compétente comme celle qui sait mobiliser les ressources nécessaires en contexte d'action professionnelle :

*Ces ressources peuvent être des savoirs, des savoir-faire, des attitudes et aussi d'autres compétences plus particulières utilisées dans un contexte d'action donné. Les ressources peuvent venir du milieu : collègues, personnes-ressources, réseau de pairs, banques de données, littérature spécialisée.*

Le stage devient donc un lieu important de construction de ces compétences. Les différents apprentissages se situent en lien direct avec le référentiel des compétences professionnelles; ils contribuent à fonder une base nécessaire à la manifestation éventuelle de ces compétences, lors des stages subséquents. Le stage privilégie la réalisation des apprentissages axés sur l'acte d'enseigner: les compétences 3 (concevoir des situations d'apprentissage) et 4 (piloter des situations d'apprentissage) y occupent donc une place centrale.

L'appropriation de cette approche sera privilégiée lors des rencontres de partenariat avec les enseignants associés ainsi que dans les activités reliées aux séminaires de stage.

## CHEMINEMENT DES ÉTUDIANTS

L'orientation générale du programme suggère une polyvalence, réalité factuelle de la tâche d'un enseignant en français langue seconde (FLS). Il est attendu qu'à la fin de sa formation, le futur enseignant pourra intervenir aux ordres d'enseignement primaire, secondaire et à l'éducation des adultes. Il pourra enseigner dans le cadre des différents programmes offerts en FLS. Le programme de FLS comprend des cours dans les disciplines contributives (linguistique et littérature), des cours en éducation (fondements, psychopédagogie et didactique spécialisée de l'enseignement du FLS) et des stages comprenant environ 700 heures dans les écoles. Le stage EDU2007 – Stage en immersion française au primaire permet l'enseignement du FLS à une clientèle anglophone.

Tout au long de leur formation, les étudiants reçoivent une formation théorique en alternance avec la formation pratique offerte en stage. Certains cours sont directement reliés au stage et peuvent y être réinvestis. Vous pouvez consulter un exemple de ce cheminement :

1ère année : Initiation à l'enseignement du FLS	2e année : Enseignement du FLS au primaire
Grammaire pour futurs enseignants (hors-programme) OU	Oral
Français écrit pour futurs enseignants 1	Acquisition et apprentissage des langues
Histoire et philosophie de l'éducation	Didactique de la littératie en FLS
Les écrits sur les pratiques d'enseignement	Didactique des maths en langue seconde
Notions de phonétique et de phonologie	Enjeux actuels de l'évaluation des apprentissages
L'adolescent et l'expérience scolaire	Système éducatif et profession enseignante
Notions de maths et de did pour l'ens en FLS (hors programme)	Gestion de classe en L2
Français écrit pour futurs enseignants 2	Enseignement de la forme en FLS
Didactique de l'oral en FLS	Culture, littérature jeunesse et didactique
Grammaire française et didactique	La régulation des apprentissages et le jugement
Sociolinguistique et FLS	Intégration des TIC
Notions de syntaxe	Laboratoire d'enseignement en FLS
Apprentissage scolaire et développement	Stage en immersion du français au primaire
Stage de familiarisation en accueil, secondaire	Oral/littératie en FLS
L'enseignement en FLS	

Lien vers la page STUDIUM des plans de cours : <https://studium.umontreal.ca/mod/page/view.php?id=634292>

N'hésitez pas à discuter avec votre stagiaire du contenu des cours et des liens qu'il peut faire avec l'expérience pratique.

## FORMULE DU STAGE - Intégration et responsabilités professionnelles

Élément	Spécificités
<p><b>PRÉSTAGE :</b> 2 journées (peuvent être scindées en demi-journées)</p> <p><b>STAGE :</b> 23 jours</p> <p><b>SÉMINAIRES :</b> 4</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 journées de préstage à <b>réaliser idéalement avant le premier séminaire.</b> <i>Le stagiaire prend contact avec le milieu d'accueil. Il vérifie si ses attentes sont conciliables avec celles de l'enseignant associé et remplit le formulaire d'entente de stage.</i></li> <li>▪ Présence dans le milieu de stage pendant 23 jours intensifs. Le stagiaire doit être en présence des élèves <b>20 jours minimum.</b></li> <li>▪ Participation obligatoire à <b>4 séminaires</b> conformément au calendrier.</li> </ul>
<p><b>Volet intégration et prise en charge progressive</b></p> <p>Animation quotidienne d'activités</p>	<p><b>Observation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fonctionnement du groupe</li> <li>▪ Comportement d'élèves</li> <li>▪ Approches pédagogiques</li> <li>▪ Modèles de gestion de classe</li> </ul> <p><b>Assistanat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Collaboration à différentes tâches de l'enseignant : surveillance, préparation de matériel, correction, aide aux élèves, etc.</li> </ul> <p><b>Interactions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Échanges avec le personnel enseignant et non enseignant, participation, s'il y a lieu, à des activités parascolaires, à des réunions de l'équipe pédagogique et à des rencontres avec les parents d'élèves, s'il y a lieu.</li> </ul> <p><b>Prise en charge progressive</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La première semaine, les stagiaires observent, assistent l'enseignant et font des interventions limitées;</li> <li>▪ La semaine suivante, s'ajoutent graduellement une activité d'apprentissage, le co-enseignement et la responsabilité de leçons. Les stagiaires prennent ensuite en charge des périodes complètes d'enseignement, tous les jours pour arriver à prendre en charge jusqu'à 50% de la tâche complète de l'enseignant, en présence et sous la supervision de celui-ci.</li> </ul>
<p><b>Volet intervention et prise en charge complète</b></p>	<p><b>Prise en charge complète</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Finalement, de façon autonome, les stagiaires assument 50% de la tâche de l'enseignant, <b>pendant 8 jours consécutifs</b>, à partir d'un cahier de planification bien élaboré;</li> <li>▪ La transition vers la reprise complète de la tâche complète par l'enseignant se fait à la suite durant les 3 dernières journées du stage;</li> <li>▪ Évaluation des élèves en concertation avec l'enseignant associé.</li> </ul>
<p><b>Supervision : 1 visite</b> entre le 6 et le 17 avril</p>	<p>Elle comprend l'observation d'une <b>période complète d'enseignement</b> ainsi que la rétroaction auprès de l'étudiante et de l'enseignant associé</p>

*Le stage prévoit une souplesse dans l'organisation de l'animation et de la prise en charge partielle et assistée.*

*Le stage se déroule en présence, à moins d'avis contraire. Le cas échéant, des précisions relatives à l'enseignement à distance en contexte de pandémie seront disponibles sur la page StudiUM du stage*

# CALENDRIER DU STAGE

## EDU 2007 - B. Ed. 2 Français langue seconde H 2022

JANVIER							FÉVRIER							MARS						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1			1	2	3	4	5			1	2	3	4	5
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26
23	24	25	26	27	28	29	27	28						27	28	29	30	31		
30	31																			

AVRIL							MAI							JUIN						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
					1	2										1	2	3	4	
3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7	5	6	7	8	9	10	11
10	11	12	13	14	15	16	8	9	10	11	12	13	14	12	13	14	15	16	17	18
17	18	19	20	21	22	23	15	16	17	18	19	20	21	19	20	21	22	23	24	25
24	25	26	27	28	29	30	22	23	24	25	26	27	28	26	27	28	29	30		
							29	30	31											

**Cours** : du 6 janvier au 11 mars


**Semaine d'activités libres** : du 28 février au 6 mars 2022

**Congé de Pâques** : 15 au 18 avril


**Colloque des finissants** : 29 avril


**Stage**: EDU 2007 - 4 cr.

**Préstage** : 1 journée préstage avant le 14 mars

**Stage** : 23 jours de stage du 14 mars au 19 avril 

**4 séminaires** :

- 9 mars de 9h à 12h 
- 24 mars de 9h30 à 11h30
- 7 avril de 9h30 à 11h30
- 21 avril de 12h30 à 14h30

**Dépôt du bilan réflexif** :   
au plus tard le 25 avril



## RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES

---

### 1. Vis-à-vis de l'école

- 1.1. Les stagiaires deviennent membres à part entière de l'établissement; ils doivent respecter l'horaire de l'école. En cas de retard exceptionnel, ils doivent aviser l'enseignant associé, le secrétariat et le superviseur.
- 1.2. Ils doivent, en tout temps, respecter le règlement de l'école et agir de manière éthique et responsable: code vestimentaire, confidentialité, attitude et langage professionnels, respect des conventions au regard des outils électroniques et des médias sociaux, etc.
- 1.3. Les stagiaires doivent effectuer le nombre de jours prévus au calendrier selon la formule du stage.
  - 1.3.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.
  - 1.3.2. Si l'absence en stage est justifiée, les journées devront être reprises. En fonction de la durée de l'absence et du calendrier de stage, la responsable déterminera s'il y a lieu de modifier le calendrier ou de reporter le stage.
- 1.4. En 3e et 4e année, les stagiaires peuvent surveiller seuls dans la cour, lorsque le règlement du milieu scolaire le permet. À ce sujet, ils doivent s'informer auprès de la direction d'école.
- 1.5. **La suppléance est interdite durant le stage.**
- 1.6. Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada, un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes (voir le guide *Agir de façon éthique et responsable en stage*, en annexe).

### 2. Vis-à-vis de l'université

- 2.1. Les étudiants doivent respecter le règlement sur le placement en stage envoyé lors de l'inscription et disponible sur la page StudiUM du stage.
- 2.2. La présence à la durée complète des séminaires prévus au calendrier est **obligatoire**.
  - 2.2.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.
  - 2.2.2. Si une absence à un séminaire est justifiée, le superviseur et la responsable des stages détermineront les modalités de reprise.
  - 2.2.3. Si une absence à un séminaire a lieu sans motif valable, le superviseur et la responsable des stages détermineront les conséquences reliées à ce manquement.
- 2.3. Par mesure de sécurité, tout stagiaire ayant une blessure ou une limitation physique ou psychologique, doit le déclarer à la responsable des stages, et ce, avant la tenue du stage. Une attestation d'un professionnel de la santé pourrait être exigée pour permettre la réalisation du stage. Les mêmes exigences sont en vigueur dans le cas d'une grossesse.
- 2.4. Les stagiaires doivent remettre tous les travaux exigés dans un français correct et aux dates fixées.

## ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

**Le stagiaire est le premier responsable de sa formation.** Le stagiaire doit être prêt à s'investir dès le début et tout au long du stage. Il participe à toutes les facettes de la tâche d'un enseignant. Toutefois, **on n'attend pas du stagiaire, à ce moment de sa formation, qu'il assume seul la gestion des comportements des élèves en classe.** Pour cette raison, il est suggéré à l'enseignant, particulièrement en début de stage, de ne pas laisser le stagiaire seul en classe pendant des périodes complètes, sauf pendant les 2 dernières semaines du stage, jusqu'à concurrence de 50% de la tâche de l'enseignant.

L'enseignant associé et le superviseur sont coformateurs. Ils permettent le dialogue entre le milieu professionnel et l'université, contribuant ainsi à l'atteinte des apprentissages par le stagiaire de même qu'à son intégration au milieu professionnel. Les formateurs soutiennent le stagiaire, le guident dans ses expériences et répondent aux besoins ponctuels qu'il identifie. La coformation souhaitée entre enseignant et superviseur prend la forme de rencontres d'information, d'échanges réguliers, de travail sur l'évaluation.

### Rôle de l'enseignant associé

- **Être présent à l'école pour toute la durée du calendrier de stage.**
- Établir un premier contact avec le superviseur avant le début du stage intensif.
- Participer à une rencontre de concertation collective ou individuelle avec le superviseur au début de la période intensive du stage.
- Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration dans l'école (classe, équipe-cycle, équipe-école) et dans les activités complémentaires à l'enseignement telles que les journées pédagogiques, les rencontres de parents, les réunions et les ateliers de formation.
- Définir, avec le stagiaire, les conditions du stage et de la prise en charge.
- Soutenir et assurer un suivi de la planification :
  - **Superviser** sa planification quotidienne et à long terme (sommaire et détaillée) : le questionner ou attirer son attention sur l'impact possible de tel choix d'activité ou de mode de gestion de classe;
  - **Commenter** ou annoter les canevas de planification que le stagiaire lui présente **48h avant le pilotage** des activités.
- **Observer, au moins trois heures par semaine,** et donner des **rétroactions de façon régulière**, notamment par les rencontres quotidiennes, les suivis hebdomadaires, l'autoévaluation et les plans d'action.
- Participer activement à la rencontre avec le superviseur lors de ses visites à l'école.
- Travailler de concert avec le superviseur en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Remplir une grille d'appréciation du développement des compétences professionnelles du stagiaire, à la fin du stage.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.

### Documents à remettre par l'enseignant associé

Documents à remettre	Spécificités	Échéance
Entente de stage (annexe 2)	Rédaction de l'entente de stage en concertation avec le stagiaire.	Remettre au stagiaire pour le <b>2<sup>e</sup> séminaire</b>
Grille d'appréciation mi-stage (annexe 6) et finale	Remplir la grille d'appréciation <b>qui sera fournie par le stagiaire</b> , lui remettre à la fin du stage et en transmettre une copie au superviseur.	À la fin du stage, envoyer la grille par l'adresse courriel institutionnelle.

## Rôle du superviseur

- **Être disponible pour le stagiaire et l'enseignant associé pour toute la durée du stage;**
- Établir un premier contact avec l'enseignant associé avant le début du stage.
- Organiser une rencontre de concertation avec les enseignants avant la période intensive du stage.
- Guider les stagiaires dans la préparation et la réalisation du stage.
- S'assurer de l'autonomie du stagiaire dans la préparation de son matériel d'enseignement
- Offrir un soutien individuel au stagiaire, notamment dans la préparation et l'analyse de son enseignement.
- Travailler de concert avec l'enseignant associé en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Organiser et animer des échanges collectifs entre les stagiaires lors des séminaires.
- Effectuer les visites de supervision conformément au calendrier : observer une période complète et offrir une rétroaction, en triade lorsque cela est possible.
- Si nécessaire, orienter l'étudiant vers des mesures de soutien générales ou spécifiques (en français, par exemple).
- Participer à l'évaluation continue du stagiaire et attribuer la mention finale.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.
- Participer à une rencontre avec la responsable des stages et le stagiaire, en cas d'échec.

## Rôle de la direction

- Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration à l'école.
- Mettre en place les conditions favorables à la réalisation du stage.
- **S'assurer que le stagiaire a un accès individuel au réseau Internet de l'école.**
- Favoriser la participation des enseignants aux rencontres collectives ou individuelles avec le superviseur.
- Soutenir l'enseignant associé dans son rôle d'accompagnement.
- Dans les cas difficiles, discuter avec l'enseignant associé de l'appréciation des compétences du stagiaire.
- En 4<sup>e</sup> année, participer à l'évaluation du stagiaire par le biais du formulaire d'appréciation de la direction qui sera remis par le stagiaire.

## Les rencontres de concertation

Essentielles, les rencontres de concertation permettent de mieux comprendre les objectifs du stage et de se concerter afin de soutenir le stagiaire dans le développement de ses compétences professionnelles.

Cette coformation prend forme lors de la rencontre de concertation et se poursuit tout au long du stage. **Cette première rencontre d'information et d'échanges, initiée par le superviseur, regroupe plus ou moins cinq enseignants associés d'un territoire donné et a lieu au cours des deux semaines précédant le début de stage.**

Dans certains cas, elle peut se faire de façon virtuelle

Cette activité vise à :

- clarifier les rôles respectifs du superviseur et de l'enseignant, et harmoniser les actions auprès du stagiaire;
- répondre aux questions spécifiques liées au stage, aux attentes, aux objectifs;
- connaître les attentes et valider les perceptions mutuelles;
- se concerter en vue de travailler en partenariat.

## DOUZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Dans le document *La formation à l'enseignement. Les orientations. Les compétences professionnelles*, le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ, 2001) précise les compétences professionnelles à développer chez les futurs maîtres. Celles-ci constituent les visées minimales à atteindre au terme de la formation initiale. Ces compétences professionnelles s'inscrivent dans un mouvement de professionnalisation où l'approche par compétence et l'approche culturelle de l'enseignement sont préconisées.

- Dans le cadre des stages, les enseignants associés et les superviseurs apporteront le soutien nécessaire afin d'aider les stagiaires à développer ces compétences, en se référant au document d'orientation de base (Gouvernement du Québec, 2001). **Dès la 2<sup>e</sup> année de formation**, les 12 compétences sont évaluées **en fonction du niveau de maîtrise attendu pour chaque stage**. Par ailleurs, dans le cadre des séminaires à l'université, le référentiel des compétences est analysé en profondeur.

<b>Fondements</b>
1. Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
2. Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
<b>Acte d'enseigner</b>
3. Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
4. Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
5. Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
6. Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
7. Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
8. Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
<b>Contexte social et scolaire</b>
9. Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.
10. Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés
<b>Identité professionnelle</b>
11. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
12. Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

[http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/reseau/formation\\_titularisation/formation\\_enseignement\\_orientations\\_EN.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/reseau/formation_titularisation/formation_enseignement_orientations_EN.pdf)

## ÉVALUATION

---

Le stage comprend l'ensemble des activités reliées à cette expérience de formation, c'est-à-dire :

- La réunion et les démarches en vue du placement;
- la conduite avec l'ensemble des intervenants, scolaires et universitaires;
- les activités en milieu scolaire;
- la participation aux séminaires;
- les travaux universitaires.

L'évaluation des douze compétences professionnelles porte sur l'ensemble de ces activités.

Ainsi, en particulier, l'évaluation de la compétence 12 « Agir de façon éthique et responsable » portera sur toutes les actions à entreprendre par le stagiaire.

### MODALITÉS GÉNÉRALES D'ÉVALUATION

La responsabilité de l'évaluation est partagée entre l'enseignant associé et le superviseur. Cependant, la décision finale est assumée par le superviseur au regard des recommandations du milieu de stage, des exigences de l'université et de ses propres observations. Conformément à la prescription du Ministère, ce sont les douze compétences professionnelles et leurs composantes qui doivent être évaluées. Les exemples de manifestations observables ne constituent pas des objectifs à évaluer. Ils servent plutôt à faciliter l'observation en illustrant de façon concrète les comportements attendus du stagiaire selon son niveau de formation. Bien entendu, ces manifestations pourraient varier en fonction du cheminement du stagiaire et du contexte du stage.

### ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

#### Appréciation par l'enseignant associé

Trois mentions sont possibles pour l'appréciation du développement des compétences : **Ne répond pas aux exigences, Répond partiellement aux exigences, Répond aux exigences.**

#### Évaluation par le superviseur

Trois mentions sont possibles pour l'évaluation des compétences : **Succès, Succès avec difficulté ou Échec**

## PRÉCISIONS POUR LA COMPÉTENCE 2

Les enseignants sont des modèles linguistiques pour leurs élèves. Pour cette raison, dans tous les programmes de la Faculté, la maîtrise du français tant oral qu'écrit revêt une importance spéciale et constitue une condition de poursuite des études. Dans le cadre des stages, la qualité du français est vérifiée par l'évaluation de la compétence 2 du référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante du ministère de l'Éducation (2001), soit « Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante. »

**L'évaluation de cette compétence porte principalement sur deux éléments :**

- tous documents écrits, dont les situations écrites d'enseignement ou de communication reliées à la profession;
- les situations orales d'enseignement ou de communication reliées à la profession.

Les balises pour la qualité du français écrit, disponibles sur StudiUM, visent surtout à aider les superviseurs à évaluer les documents écrits remis par les stagiaires.

**Pour l'évaluation de la qualité du français écrit en situation d'enseignement ou dans des activités de communication reliées à la profession comme les courriels ou les messages aux parents, ces aspects doivent être pris en compte :**

- la fréquence des erreurs ou des lacunes en cours d'écriture au tableau ou dans tout document écrit de façon spontanée, sans possibilité de révision approfondie;
- l'identification plus ou moins immédiate par l'étudiant de ses fautes et de celles de ses élèves;
- l'autonomie plus ou moins grande de l'étudiant dans la correction, c'est-à-dire avec recours exagéré ou non à des personnes ressources ou à des outils de référence;
- l'utilisation plus ou moins rapide et efficace des outils de référence, le cas échéant.

**Pour les communications orales reliées à la profession**

Voici quelques aspects à considérer dans l'évaluation de la qualité du français oral en situation d'enseignement ou dans d'autres activités de communication en contexte scolaire, comme les rencontres avec les parents :

- la **fréquence** d'un même type d'erreurs révélant la méconnaissance d'une règle linguistique ou traduisant une nonchalance, voire une indifférence à l'égard de la qualité de la langue;
- la **gravité** d'une erreur linguistique lorsqu'elle pourrait être repérée par des élèves (contenu linguistique au programme du primaire ou du secondaire) ou lorsqu'elle nuit à la compréhension du message;
- la **conscience linguistique** de l'étudiant qui se reprend spontanément après avoir commis une erreur;
- la pertinence et l'effet des **moyens** employés par l'étudiant pour remédier à ses lacunes les plus importantes.

### Appréciation par l'enseignant associé

L'enseignant associé n'attribue pas une mention globale pour le stage. Il inscrit toutefois un commentaire général qui peut s'adresser plus personnellement au stagiaire.

- **À la mi-stage**, l'enseignant associé évalue de façon formative (appréciation) la prestation du stagiaire. Pour ce faire, **la fiche d'appréciation mi-stage (disponible dans le présent guide et sur StudiUM) demeure le meilleur outil, son utilisation est fortement recommandée**. Celle-ci est par la suite remise au superviseur par le stagiaire (ou par courriel). Elle est ensuite reprise et discutée avec le superviseur. Cette évaluation formative permet de faire le point sur les acquis, de cibler les aspects particuliers à travailler et d'aider le stagiaire à préciser les moyens à prendre pour parvenir à atteindre ses objectifs.
- **À la fin du stage**, l'enseignant associé complète la grille d'appréciation finale disponible sur StudiUM et remise par l'étudiant; il peut aussi émettre des recommandations quant à la réussite du stage. Le stagiaire est responsable de rapporter au superviseur cette grille dûment remplie et signée par l'enseignant associé.

### Évaluation par le superviseur

Le superviseur attribue une mention globale pour le stage à partir de l'évaluation des compétences, en tenant compte de l'appréciation de l'enseignant associé.

Trois mentions sont possibles pour l'évaluation globale du stage : **Succès\***, **Échec** ou **Abandon\*\***.

\* Pour les stages 1, 2 et 3, la mention **Difficulté** peut être inscrite dans la grille d'évaluation, mais ne figure pas au relevé de notes. Il s'agit d'une indication à l'effet que le développement de la compétence visée est suffisant, mais que l'étudiant a toutefois démontré certaines lacunes en cours de stage. Cette mention vise à permettre aux superviseurs d'assurer un suivi rigoureux lors des stages suivants. Elle permet aussi à l'étudiant de cibler des éléments pour lesquels il devra mettre en place des plans d'action concrets en vue de la réussite du prochain stage.

\* Toute demande d'abandon doit être faite par écrit et acheminée à la responsable en précisant le motif, accompagnée d'une pièce justificative, s'il y a lieu. S'il s'agit d'un cas de maladie, une attestation médicale devra être jointe à la demande dans de brefs délais. Ces pièces permettront de juger **si le motif est valable pour un abandon de stage**.

**ATTENTION :** *Après étude du dossier par l'équipe responsable des stages, une exclusion du milieu de stage peut conduire à l'échec peu importe le nombre de jours effectués en stage.*

### DIFFUSION DES RÉSULTATS DES STAGIAIRES

Le résultat final du stagiaire n'est pas communiqué au personnel du milieu de stage pour des raisons légales. Lorsque le superviseur a terminé la rédaction de sa grille d'évaluation, il en envoie une copie au stagiaire par courriel et une autre au CFIM, en format PDF

## COMPÉTENCES À DÉVELOPPER DURANT LE STAGE 2007

**COMPÉTENCE 1** : Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Autoévaluation par le stagiaire (milieu, fin)		Exemples de manifestations observables pour le stage EDU2007	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
C1 : Situer les points de repère fondamentaux et les axes d'intelligibilité (concepts, postulats, méthodes) des savoirs de sa discipline afin de rendre possibles des apprentissages significatifs et approfondis chez les élèves.			<i>DÉMONTRE une compréhension étendue et intégrée des savoirs disciplinaires pour favoriser l'établissement de liens par l'élève. ÉTABLIT des liens entre les éléments de contenus du programme de formation.</i>	
C3 : Établir des relations entre la culture seconde prescrite dans le programme de formation et celle de ses élèves.			<i>FAIT DES LIENS, lors des activités proposées, avec la culture des élèves (habitudes de vie, traditions, utilisation des savoirs dans la vie quotidienne, etc.) de façon à favoriser les apprentissages.</i>	
C4 : Transformer la classe en un lieu culturel ouvert à la pluralité des perspectives dans un espace de vie commun.			<i>AIDE les élèves à mettre en évidence leurs différences et la richesse de celles-ci pour améliorer la qualité des apprentissages et la vie collective de la classe (respect, tolérance, résolution de conflits, etc.). SUSCITE l'expression et l'écoute des points de vue des élèves.</i>	
C5 : Porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social.			<i>PORTE un regard critique sur l'influence de ses propres origines et pratiques culturelles (valeurs, préjugés, habitudes de vie, etc.) et sur son rôle social.</i>	



**COMPÉTENCE 2** : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Autoévaluation par le stagiaire (milieu, fin)		Exemples de manifestations observables pour le stage EDU2007	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
C1 : Situer les points de repère fondamentaux et les axes d'intelligibilité (concepts, postulats, méthodes) des savoirs de sa discipline afin de rendre possibles des apprentissages significatifs et approfondis chez les élèves.			<i>DÉMONTRE une compréhension étendue et intégrée des savoirs disciplinaires pour favoriser l'établissement de liens par l'élève. ÉTABLIT des liens entre les éléments de contenus du programme de formation.</i>	
C3 : Établir des relations entre la culture seconde prescrite dans le programme de formation et celle de ses élèves.			<i>FAIT DES LIENS, lors des activités proposées, avec la culture des élèves (habitudes de vie, traditions, utilisation des savoirs dans la vie quotidienne, etc.) de façon à favoriser les apprentissages.</i>	
C4 : Transformer la classe en un lieu culturel ouvert à la pluralité des perspectives dans un espace de vie commun.			<i>AIDE les élèves à mettre en évidence leurs différences et la richesse de celles-ci pour améliorer la qualité des apprentissages et la vie collective de la classe (respect, tolérance, résolution de conflits, etc.). SUSCITE l'expression et l'écoute des points de vue des élèves.</i>	
C5 : Porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social.			<i>PORTE un regard critique sur l'influence de ses propres origines et pratiques culturelles (valeurs, préjugés, habitudes de vie, etc.) et sur son rôle social.</i>	
C6 : Chercher constamment à améliorer son orale et écrite			<i>REPÈRE ses erreurs à l'oral et à l'écrit. ADOPTE des moyens concrets pour améliorer son expression orale et écrite.</i>	

**COMPÉTENCE 3** : Concevoir des situations d’enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Autoévaluation par le stagiaire (milieu, fin)		Exemples de manifestations observables pour le stage EDU2007	Notes personnelles de l’enseignant ou du stagiaire
*Exigence du programme			<i>ÉTABLIT, de concert avec l’enseignant associé, les modalités de sa participation à la vie de la classe (assistanat, animation, prise en charge progressive).</i>	
*Exigence du programme			<i>GÈRE un cahier de planification mensuelle, hebdomadaire et quotidienne incluant les canevas de planification pour les situations d’apprentissage et de développement. PRÉSENTE régulièrement son cahier de planification à son enseignant associé et, lors de la visite, à son superviseur.</i>	
C1 : Appuyer le choix et le contenu de ses interventions sur les données récentes de la recherche en matière de didactique et de pédagogie.			<i>JUSTIFIE le choix et le contenu de ses interventions en tenant compte des liens avec les cours universitaires, les séminaires, le programme de formation, le document de progression des apprentissages ainsi que de l’apport de l’enseignant associé.</i>	
C2 : Sélectionner et interpréter les savoirs disciplinaires en ce qui concerne les finalités, les compétences ainsi que les éléments de contenus du programme de formation.			<i>S’APPROPRIE les compétences à développer et les contenus du programme dans le contexte du stage.</i>	

<p>C3 : Planifier des séquences d'enseignement et d'évaluation qui tiennent compte de la logique des contenus et de la progression des apprentissages.</p>		<p><i>ÉTABLIT, avec l'aide de l'enseignant associé, l'ordre dans lequel les compétences et les contenus seront abordés.</i>  <i>ADAPTE la planification à la progression des apprentissages des élèves.</i>  <i>INTÈGRE, avec l'aide de l'enseignant associé, les dispositifs d'évaluation.</i></p>	
<p>C4 : Prendre en considération les préalables, les représentations, les différences sociales (genre, origine ethnique, socioéconomique et culturelle), les besoins et les champs d'intérêt particuliers des élèves dans l'élaboration des situations d'enseignement- apprentissage.</p>		<p><i>TIENT COMPTE des préalables, des représentations, des différences sociales (genre, origine ethnique, socioéconomique et culturelle), des besoins et des champs d'intérêt particuliers des élèves dans l'élaboration des situations d'apprentissage et de développement.</i></p>	
<p>C5 : Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.</p>		<p><i>DIVERSIFIE son répertoire d'approches didactiques et pédagogiques.</i>  <i>PLANIFIE les modalités de travail des élèves (individuel ou en équipe).</i>  <i>CONSTRUIT des situations appropriées aux contenus d'apprentissage.</i></p>	

<p>C6 : Anticiper les obstacles à l'apprentissage des contenus à faire apprendre.</p>		<p><i>REPÈRE, avec l'aide de l'enseignant associé, des éléments qui feront obstacle à l'apprentissage dans le but de réviser les caractéristiques des contenus à faire apprendre.</i></p> <p><i>PLANIFIE, avec l'aide de l'enseignant associé, des interventions qui vont amener l'élève à prendre conscience de ses connaissances à différentes étapes de l'exécution de la tâche.</i></p>	
<p>C7 : Prévoir des situations d'apprentissage permettant l'intégration des compétences dans des contextes variés.</p>		<p><i>FAIT DES LIENS entre les compétences visées et plusieurs situations de la vie courante.</i></p>	

**COMPÉTENCE 4** : Piloter des situations d’enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Autoévaluation par le stagiaire (milieu, fin)		Exemples de manifestations observables pour le stage EDU2007	Notes personnelles de l’enseignant ou du stagiaire
C1 : Créer des conditions pour que les élèves s’engagent dans des situations-problèmes, des tâches ou des projets significatifs en tenant compte de leurs caractéristiques cognitives, affectives et sociales.			<i>PRÉSENTE aux élèves une situation qui comporte un ou plusieurs défis raisonnables.  ORIENTE les élèves vers les informations pertinentes et les AMÈNE à anticiper le résultat de leurs actions.  SUSCITE la motivation à apprendre des élèves.  ÉTABLIT un cadre de travail (communication des attentes, répartition des tâches, définition des rôles, etc.).</i>	
C2 : Mettre à la disposition des élèves les ressources nécessaires à la réalisation des situations d’apprentissage proposées.			<i>RASSEMBLE des informations provenant de ressources variées.  MONTRE aux élèves comment accéder aux données pertinentes.</i>	
C4 : Encadrer les apprentissages des élèves par des stratégies, des démarches, des questions et des rétroactions fréquentes et pertinentes de manière à favoriser l’intégration et le transfert des apprentissages.			<i>AMÈNE les élèves à prendre conscience de leurs stratégies, démarches et questions afin de favoriser le transfert des apprentissages.  GUIDE les élèves à travers les diverses ressources utilisées (interprétation, compréhension).</i>	
C5 : Habilitier les élèves à travailler en coopération.			<i>SUSCITE les interactions entre les élèves pour favoriser les apprentissages.</i>	

**COMPÉTENCE 5** : Évaluer la progression des apprentissages et le degré d’acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Autoévaluation par le stagiaire (milieu, fin)		Exemples de manifestations observables pour le stage EDU2007	Notes personnelles de l’enseignant ou du stagiaire
C1 : En situation d’apprentissage, prendre des informations afin de repérer les forces et les difficultés des élèves ainsi que de revoir et d’adapter l’enseignement en vue de favoriser la progression des apprentissages.			<p><i>CONSIGNE</i> diverses informations afin de repérer les forces et les difficultés des élèves.</p> <p><i>ADAPTE</i>, avec l’aide de l’enseignant associé, son enseignement en vue de favoriser la progression des apprentissages.</p>	
C2 : Établir un bilan des acquis afin de porter un jugement sur le degré d’acquisition des compétences.			<p><i>PREND DES NOTES</i> quant aux démarches qui permettent à l’enseignant associé de porter un jugement instrumenté sur le développement des compétences.</p>	
C3 : Construire ou employer des outils permettant d’évaluer la progression et l’acquisition des compétences.			<p><i>UTILISE</i> des outils pertinents pour évaluer la progression des apprentissages (documents du MELS, grilles d’évaluation et d’observation, bulletin, etc.).</p>	
C4 : Communiquer aux élèves et aux parents, de façon claire et explicite, les résultats attendus ainsi que les rétroactions au regard de la progression des apprentissages et de l’acquisition des compétences.			<p><i>COMMUNIQUE</i> aux élèves des rétroactions précises et constructives quant à leur capacité à réussir l’activité dans laquelle ils se sont engagés.</p>	
C5 : Collaborer avec l’équipe pédagogique à la détermination du rythme et des étapes de progression souhaitées à l’intérieur du cycle de formation.			<p><i>COLLABORE</i> avec l’enseignant associé à la détermination du rythme et des étapes de progression des apprentissages souhaitée pour la période du stage.</p>	

**COMPÉTENCE 6** : Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Autoévaluation par le stagiaire (milieu, fin)		Exemples de manifestations observables pour le stage EDU2007	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
C1 : Définir et mettre en place un système de fonctionnement efficace pour les activités usuelles de la classe.			<p><i>UTILISE les règles, procédures et routines établies par l'enseignant associé qui permettent le déroulement efficace des activités usuelles de la classe.</i></p> <p><i>ADAPTE sa planification du fonctionnement des activités usuelles selon les caractéristiques des élèves.</i></p>	
C2 : Communiquer aux élèves des exigences claires au sujet des comportements scolaires et sociaux appropriés et s'assurer qu'ils s'y conforment.			<p><i>AGIT en congruence avec ce qui est exigé des élèves.</i></p> <p><i>S'ASSURE que les élèves comprennent les attentes (reformule les exigences ou les décompose en étapes).</i></p> <p><i>ENCOURAGE les manifestations appropriées des comportements scolaires et sociaux des élèves tout en démontrant leurs conséquences positives.</i></p> <p><i>VEILLE, avec constance et rigueur, à ce que les exigences soient respectées.</i></p>	
C3 : Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.			<p><i>MET EN PLACE des conditions d'écoute et de partage des élèves de la classe.</i></p>	
C4 : Adopter des stratégies pour prévenir l'émergence de comportements non appropriés et pour intervenir efficacement lorsqu'ils se manifestent.			<p><i>INTERROMPT le plus discrètement possible les comportements inappropriés lors des activités.</i></p> <p><i>ANALYSE, avec l'aide de l'enseignant associé, la situation qui cause problème avant d'appliquer des mesures propres à un élève ou de revoir son système de fonctionnement avec le groupe.</i></p>	

C5 : Maintenir un climat propice à l'apprentissage.		<i>S'ASSURE, avec l'aide de l'enseignant associé, que les élèves de la classe demeurent engagés dans les tâches scolaires de façon à maximiser leurs apprentissages.</i>	
---	--	--	--



**COMPÉTENCE 7** : Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Autoévaluation par le stagiaire (milieu, fin)		Exemples de manifestations observables pour le stage EDU2007	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
C1 : Favoriser l'intégration pédagogique et sociale des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage, de comportement ou un handicap.			<i>S'INFORME, auprès de l'enseignant associé, des besoins des élèves en difficulté et des adaptations à prévoir. INTÈGRE des adaptations proposées par l'enseignant associé.</i>	
C2 : Rechercher l'information pertinente auprès des personnes-ressources et des parents en relation avec les besoins et le cheminement des élèves.			<i>RECHERCHE, auprès de l'enseignant associé, l'information pertinente permettant de mieux comprendre les problématiques rencontrées.</i>	
C3 : Présenter aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles dans le groupe-classe qui les font progresser dans leur cheminement.			<i>DISCUTE, suite à ses observations, des différences de rythme perçues entre les élèves et des mesures d'adaptation qui ont été utilisées.</i>	
C4 : Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention adapté.			<i>S'INFORME du plan d'intervention de tout élève présentant des besoins particuliers dans sa classe.</i>	

**COMPÉTENCE 8** : Intégrer les technologies de l’information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d’activités d’enseignement- apprentissage, de gestion de l’enseignement et de développement professionnel.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Autoévaluation par le stagiaire (milieu, fin)		Exemples de manifestations observables pour le stage EDU2007	Notes personnelles de l’enseignant ou du stagiaire
C1 : Exercer un esprit critique et nuancé par rapport aux avantages et aux limites véritables des TIC comme soutien à l'enseignement et à l'apprentissage, ainsi qu'aux enjeux pour la société.			<i>RECONNAÎT les usages des TIC et leur rôle dans l'apprentissage ainsi qu'en fonction de leur place dans la vie des élèves et dans la société en général.</i>	
C2 : Évaluer le potentiel didactique des outils informatiques et des réseaux en relation avec le développement des compétences du programme de formation.			<i>IDENTIFIE des ressources technologiques et des usages pertinents en fonction des intentions d'apprentissage poursuivies.</i>	
C3 : Communiquer à l’aide d’outils multimédias variés.			<i>COMMUNIQUE par le biais des TIC avec ses formateurs et ses collègues à des fins d'information et de collaboration.</i>	
C4 : Utiliser efficacement les TIC pour rechercher, interpréter et communiquer de l'information et pour résoudre des problèmes.			<i>EXPLOITE l'information pertinente à l'atteinte d'intentions d'apprentissage. GUIDE et DOCUMENTE la démarche des élèves pour mieux soutenir leur exploitation des ressources numériques.</i>	
C5 : Utiliser efficacement les TIC pour se constituer des réseaux d'échange et de formation continue concernant son propre			<i>EXPLOITE des ressources numériques pour orienter et enrichir son développement professionnel.</i>	
C6 : Aider les élèves à s'approprier les TIC, à les utiliser pour faire des activités d'apprentissage, à évaluer leur utilisation de la technologie et à juger de manière critique les données recueillies sur les réseaux.			<i>OFFRE régulièrement aux élèves l'opportunité d'apprendre à utiliser les TIC et à autoévaluer l'efficacité de ses usages. PREND CONNAISSANCE du code de vie associé à l'utilisation des TIC.</i>	

**COMPÉTENCE 9** : Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Autoévaluation par le stagiaire (milieu, fin)		Exemples de manifestations observables pour le stage EDU2007	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
C1 : Collaborer avec les autres membres de l'équipe école en vue de la définition des orientations ainsi que de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets en matière de services éducatifs dans les domaines de responsabilités conférés aux établissements scolaires.			<i>CONSULTE le projet éducatif ainsi que le plan de réussite de l'école. S'INFORME, auprès de l'enseignant associé et des personnes concernées, des projets pédagogiques ou autres particularités de l'école.</i>	
C2 : Faire participer les parents et les informer.			<i>ASSISTE aux rencontres entre l'enseignant associé et les parents d'élèves et PARTICIPE aux discussions lorsque cela est pertinent.</i>	
C3 : Coordonner ses interventions avec les différents partenaires de l'école.			<i>COLLABORE à la planification, au déroulement et à l'évaluation des interventions avec les différents partenaires de l'école (éducateurs, spécialistes, parents, etc.).</i>	
C4 : Soutenir les élèves dans leur participation aux structures de gestion ou aux activités et aux projets de l'école.			<i>ENCOURAGE les élèves à participer aux activités et aux projets qui concernent l'ensemble de l'école.</i>	

**COMPÉTENCE 10** : Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Autoévaluation par le stagiaire (milieu, fin)		Exemples de manifestations observables pour le stage EDU2007	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
C1 : Discerner les situations qui nécessitent la collaboration d'autres membres de l'équipe pédagogique relativement à la conception et à l'adaptation des situations d'enseignement apprentissage, à l'évaluation des apprentissages et à la maîtrise des compétences de fin de cycle.			<i>RECONNAÎT, selon la nature du problème ou de la tâche, quelle forme de collaboration sera la plus avisée.</i>	
C3 : Participer activement et de manière continue aux équipes pédagogiques intervenant auprès des mêmes élèves.			<i>ASSISTE aux rencontres des équipes pédagogiques intervenant auprès des mêmes élèves et à des rencontres de parents. ASSISTE aux journées pédagogiques et de perfectionnement et aux autres activités des enseignants.</i>	
C4 : Travailler à l'obtention d'un consensus, lorsque cela est requis, entre les membres de l'équipe pédagogique.			<i>ADOpte des comportements et des attitudes qui favorisent un bon climat de travail et l'obtention d'un consensus.</i>	

**COMPÉTENCE 11** : S’engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Autoévaluation par le stagiaire (milieu, fin)		Exemples de manifestations observables pour le stage EDU2007	Notes personnelles de l’enseignant ou du stagiaire
C1 : Établir un bilan de ses compétences et mettre en œuvre les moyens pour les développer en utilisant les ressources disponibles.			<i>FAIT un bilan de ses expériences et de ses apprentissages; IDENTIFIE ce qui contribue à la qualité de la relation pédagogique; IDENTIFIE ses qualités personnelles en regard de l’enseignement.</i>	
C2 : Échanger des idées avec ses collègues quant à la pertinence de ses choix pédagogiques et didactiques.			<i>MANIFESTE de l’ouverture à la rétroaction. EXPLICITE ses choix pédagogiques et didactiques et en JUSTIFIE la pertinence.</i>	
C3 : Réfléchir sur sa pratique (analyse réflexive) et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l’action.			<i>ÉVALUE les motifs et les effets de ses actions. RÉINVESTIT les résultats de sa réflexion dans l’action.</i>	
C4 : Mener des projets pédagogiques pour résoudre des problèmes d’enseignement.			<i>GÈRE ses priorités de développement en tenant compte des besoins, des contraintes et des possibilités de son contexte de travail.</i>	
C5 : Faire participer ses pairs à des démarches de recherche liées à la maîtrise des compétences visées dans le programme de formation et aux objectifs éducatifs de l’école.			<i>AMÈNE ses pairs, lors des séminaires, à collaborer à une réflexion approfondie sur des aspects de son enseignement.</i>	

**COMPÉTENCE 12** : Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Autoévaluation par le stagiaire (milieu, fin)		Exemples de manifestations observables pour le stage EDU2007	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
C1 : Discerner les valeurs en jeu dans ses interventions.			<i>RECONNAÎT les valeurs en jeu dans ses interventions. ADOpte un comportement susceptible de faciliter son accueil dans le milieu de stage.</i>	
C3 : Fournir aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.			<i>MANIFESTE SON INTÉRÊT pour la réussite de tous les élèves en accordant son attention et en offrant son soutien à ceux qui en ont besoin.</i>	
C5 : Respecter les aspects confidentiels de sa profession.			<i>APPLIQUE les règles de confidentialité.</i>	
C6 : Éviter toute forme de discrimination à l'égard des élèves, des parents et des collègues.			<i>ÉVITE toute forme de discrimination à l'égard des élèves, des parents, des collègues tout en respectant les points de vue divergents.</i>	
C8 : Utiliser, de manière judicieuse, le cadre légal et réglementaire régissant sa profession.			<i>SE CONFORME aux modalités de placement du CFIM, aux règlements du stage et aux usages de la profession. ADOpte un comportement</i>	



## Modalités pour les premiers jours de stage

Au-delà d'établir un premier contact avec l'enseignant associé et la classe, le PRÉSTAGE permet de se familiariser avec le milieu de stage. Voici quelques pistes pour rendre ces rencontres efficaces.

PISTES POUR LES PREMIERS JOURS DE STAGE	
1. Se présenter : intérêts particuliers, objectif personnel de formation.	
2. Présenter le stage : objectifs, calendrier, etc.	
3. S'assurer que ses attentes sont compatibles avec celles de l'enseignant associé. Remplir l'entente de stage. (disponible sur StudiUM)	
4. Prendre connaissance du fonctionnement de la classe (règles, routines, modalités de travail des élèves).	
5. Dresser un portrait de la classe en s'informant des élèves à risque et des EHDA.	
6. Prendre connaissance du plan de réussite et du projet éducatif de l'école.	
7. Parcourir les différents protocoles d'urgence de l'établissement ainsi que son plan de lutte contre la violence et l'intimidation pour en avoir une idée en cas de situations malencontreuses.	
8. Visiter l'école.	
9. Rencontrer les membres du personnel.	
10. Faire connaissance avec la direction d'école et le secrétariat.	
11. Établir un lien avec les enseignants avec qui on aura probablement à coopérer (même niveau).	
12. Prendre connaissance du calendrier scolaire et de l'horaire de l'école <i>Identifier les journées pédagogiques, les sorties éducatives planifiées et les événements particuliers à l'intérieur du calendrier de stage. En informer son ou sa superviseure dès le premier séminaire.</i>	
13. Établir ce qu'on prendra en charge (thématique, projet, etc.)	
14. Établir un calendrier de ses prises en charge graduelles.	
15. Remplir le formulaire de confirmation de placement de stage.	
16. Si possible, obtenir une copie de l'agenda, des manuels scolaires ou des titres des collections.	
17. Remplir le formulaire sur l'inventaire des ressources technologiques. (disponible sur StudiUM)	



## Entente de stage entre l'enseignant associé et le stagiaire

L'entente donne l'occasion de discuter des attentes respectives et de mettre en place des modalités de fonctionnement convenant à chacun.

### ATTENTES DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET PROJET DE LA CLASSE

**Contenu des programmes, notions ou thèmes à aborder pendant la période du stage :**

**Éléments de l'organisation de la classe non modifiables :**

**Autres attentes :**



## ATTENTES ET PROJET DU STAGIAIRE

**Objectifs d'apprentissage personnels et moyens pour les réaliser :**

**Accompagnement souhaité :**

**Modalités d'encadrement du stage :**

Séances d'observation (fréquence, durée, fonctionnement, etc.)

Rencontres de rétroaction (fréquence, durée, lieu, fonctionnement, etc.)

\_\_\_\_\_  
Signature du stagiaire

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature de l'enseignant associé

\_\_\_\_\_  
Date



## Des suggestions pour l'observation et la cueillette de l'information

Les apprentissages visés par ce stage veulent amener les stagiaires à développer une meilleure compréhension des actes professionnels et de la dynamique propre à l'enseignement en contexte, avec ses contraintes quotidiennes, et d'observer les effets de leurs interventions en vivant une variété de situations et d'expériences représentatives des journées typiques d'un enseignant en immersion au primaire.

Il faut considérer les occasions d'observation des stagiaires comme un moyen pour eux de se constituer un «coffre d'outils» qui pourra être utile dans les expériences d'enseignement et une occasion de se questionner et de comprendre l'activité enseignante. Plutôt que de suggérer des «grilles» d'observation précises, nous préférons proposer des thèmes d'observation. Des échanges avec l'enseignant sont utiles pour aider à identifier ce qu'il est plus pertinent de noter et pour essayer de mieux comprendre les particularités d'une situation. **Il ne s'agit pas pour le stagiaire de consacrer des périodes complètes seulement à l'observation, sans intervenir.** Il s'agit pour les stagiaires de recueillir des informations qui leur permettront de faire des liens théorie-pratiques.

L'enseignant :

- Donne de l'information sur son groupe (ou ses groupes);
- Précise les apprentissages réalisés par les divers sous-groupes et ceux envisagés pendant la période du stage;
- Prévoit et organise l'horaire du stage (observations, prise en charge graduelle), en concertation avec l'étudiant;
- Rend explicites ses pratiques de planification, de choix et de réalisation d'activités, d'évaluation des élèves, de gestion de classe et précise ses attentes.

### Pendant le stage

L'enseignant :

- Guide le stagiaire dans ses observations (niveau de langue des élèves, stratégies d'enseignement, etc.);
- Supervise ses planifications, le questionne ou attire son attention sur l'impact possible des choix d'activités ou de mode de gestion de classe (voir, plus loin, un lexique de planification d'activités);
- Lui donne accès au matériel pédagogique et aux ressources;
- Le laisse enseigner, progressivement, seul avec les élèves (d'abord, pendant une partie d'activité, puis, durant une activité complète);
- Le confère dans son autorité en présence des élèves ;
- Supervise son enseignement, lui donne de la rétroaction fréquemment ;
- Le conseille sur les interventions disciplinaires;
- L'intègre progressivement dans la gestion des travaux, des projets et des devoirs ainsi que dans l'évaluation des apprentissages;
- Lui propose, si possible, des occasions d'échanges auprès d'autres enseignants ;
- L'invite à participer à des activités pédagogiques hors classe;
- Lui fait assumer des surveillances (selon les règles en vigueur dans le milieu) et d'autres tâches connexes;
- Prend du temps pour écouter le stagiaire et l'encourager;
- Échange avec le superviseur, lors de sa venue à l'école, sur les activités, les apprentissages réalisés ou en voie de l'être, sur ceux qui posent un problème, les réussites, les particularités du stage, etc.;

## **Objets possibles d'observation :**

### **Enseignement**

- particularités de l'enseignement propres à la discipline concernées;
- façons de commencer un cours;
- façons de terminer un cours;
- déroulement type des activités pendant une leçon (nombre et durée des activités);
- moyens de transition d'une activité à l'autre;
- moyens pour garder l'intérêt des élèves;
- moyens pour faire participer les élèves;
- utilisation de questions faisant référence aux savoirs antérieurs, à divers niveaux d'organisation de la réponse par les élèves;
- façon de donner les consignes;
- matériel à la disposition des élèves;
- aménagement du local (ou des locaux) de classe, possibilités, inconvénients.

### **Évaluation des apprentissages**

- moyens d'évaluation utilisés, impact sur les élèves;
- types de travaux;
- résultats d'élèves;
- analyse de travaux : type d'erreurs, qualité de la langue, etc.

### **Relations avec les élèves**

- types d'interactions enseignant-élèves (verbales, non verbales, degré de familiarité);
- contenu des messages faits aux élèves, au groupe ou aux individus;
- fréquence des interactions;
- stratégies pour stimuler, pour motiver les élèves.

**Élèves** (Diverses possibilités : faire le suivi d'un même élève sur plusieurs points mentionnés, prendre des notes sur le comportement de quelques élèves, réaliser un «portrait» de groupe.)

- réactions en classe;
- comportements lors de diverses activités;
- caractéristiques de chaque groupe;
- méthodes de travail;
- comportements indicateurs de motivation ou de non-motivation;
- comportements hors classe;
- perceptions d'élèves.

### **Gestion de classe**

- règles de fonctionnement de la classe;
- procédures pour les devoirs et les travaux;
- organisation physique de la classe;
- types d'interventions utilisées pour gérer les comportements inadéquats d'individus ou du groupe.



## Les liens avec le laboratoire d'enseignement (PPA2105)

Le laboratoire d'enseignement est préalable au stage en immersion au primaire (EDU2007) et suit le cours de gestion de classe en langue seconde (PPA3222L). Dans une perspective d'intégration, nous tenterons de profiter de cette opportunité pour établir des liens entre les cours ainsi qu'avec les stages qui suivront.

### Compétences visées

L'enseignement suppose la maîtrise de plusieurs compétences. Il implique également une transposition d'une vision de l'apprentissage et des intentions d'apprentissage dans des pratiques pédagogiques.

*D'une part, pour soutenir les apprentissages des élèves :*

- mettre en œuvre des situations d'apprentissage (SA);
- apprendre à observer, interpréter et réguler le processus d'apprentissage des élèves;
- apprendre à utiliser des approches et des stratégies variées (variations des stimuli, questionnement, rétroactions fréquentes) et adaptées au contexte d'apprentissage.

*D'autre part, pour soutenir le développement professionnel :*

- exploiter l'autoscopie pour s'engager dans une pratique réflexive;
- analyser ses pratiques pédagogiques et celles de ses collègues et observer leurs effets sur les apprentissages des élèves;
- apprendre à donner une rétroaction constructive.

Le laboratoire d'enseignement fait appel à diverses formules pédagogiques pour favoriser les apprentissages. Les cours animés par le professeur visent le développement, par chaque étudiant, d'un cadre de référence. Les ateliers placent tour à tour l'étudiant en situation d'expérimentation de ses pratiques pédagogiques et de pratique réflexive. L'ensemble du laboratoire d'enseignement vise le développement de plusieurs compétences professionnelles (Référentiel, MEQ 2001).

Le laboratoire d'enseignement met un accent particulier sur une planification argumentée d'activités d'apprentissage. Une démarche y est proposée qui peut être reprise ou adaptée en fonction des situations vécues en stage.

**Activité d'apprentissage**

Ensemble coordonné de diverses tâches, qui ont en commun la poursuite d'une intention pédagogique.

**Amorce**

Ce qui présente la problématique ou la question mobilisatrice, ce qui déclenche le travail pour mettre en contexte l'activité.

**Axe de développement**

Voir PFEQ, dans les *Domaines généraux de formation* (p. 42).

**Déclencheur**

Ce qui capte l'attention et suscite l'intérêt.

**Différenciation**

Démarche qui consiste à adapter l'enseignement à la diversité des besoins des élèves pour assurer les progrès de toute la classe.

**Intention pédagogique**

Ce que l'enseignant veut amener ses élèves à apprendre, à comprendre ou à développer, en termes de compétences, de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être.

Elle implique une description du résultat visible attendu (*L'élève sera capable de...*).

**Objectivation**

Étape de prise de conscience des acquis et des procédures suivies afin de faciliter l'intégration des apprentissages.

**Réinvestissement**

Activités visant la consolidation, la rétention et l'automatisation (procédures et stratégies) des apprentissages, en vue de leur transfert.

**Situation d'apprentissage (SA)<sup>1</sup>**

Ensemble coordonné d'activités interdépendantes ou complémentaires menant à des apprentissages, mais sans leur évaluation sommative. Elle comporte à différents degrés des activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation formative.

La SA comprend habituellement trois phases : la préparation, la réalisation et l'intégration.

**Situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ)**

Situation d'apprentissage à laquelle s'ajoute une évaluation sommative.

**Situation d'évaluation**

Activité ou ensemble d'activités servant à faire le point sur le développement des compétences des élèves. Elle s'inscrit dans un processus continu de collecte et d'analyse d'informations sur les apprentissages réalisés ou non par les élèves.

**Transfert**

Utilisation dans un nouveau contexte de connaissances ou de compétences acquises dans un autre contexte.

---

<sup>1</sup> Nous choisissons d'utiliser le terme de *situation d'apprentissage* plutôt que celui de *situation d'enseignement / apprentissage* pour éviter la confusion entre SEA et SAÉ.



## Grille d'appréciation (mi-stage)

(Le fichier word sera fourni par l'étudiant, disponible sur StudiUM)

Stagiaire : \_\_\_\_\_

À l'aide du Guide d'évaluation (compétences), résumez ici les points forts et à améliorer ainsi que les pistes de développement mentionnés lors de l'autoévaluation faite par l'étudiant.

<b>Points forts</b>	<b>Points à améliorer</b>
<b>Pistes de développement</b>	

Signatures :

Date : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Enseignant associé

Stagiaire

*La grille officielle, à être complétée par l'enseignant associé à la fin du stage, doit vous être fournie par votre stagiaire. Il la trouvera sur le StudiUM du stage. Pour être officielle, cette grille doit contenir la signature originale (ou numérique) de l'enseignant associé. Envoyée sous sa forme numérique, elle doit provenir d'une adresse courriel institutionnelle.*

## AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

---

*Du statut d'étudiant à celui d'enseignant, vers l'adoption d'une posture professionnelle*

### Préambule

Passer du statut d'étudiant à celui de futur enseignant peut être un défi pour certains puisque ce changement de posture sera plus ou moins engageant selon l'expérience de chacun.

Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada,<sup>2</sup> un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes.

Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions est déjà défini dans le référentiel des compétences à développer du Ministère de l'Éducation du Québec (2001)<sup>3</sup>. Ce document vise à soutenir votre réflexion et celle des différents intervenants en formation à l'enseignement sur un aspect de cette compétence.

### Agir de manière appropriée en fonction du contexte

Par vos gestes, vos paroles, vos attitudes, vous reflétez les valeurs de votre future profession et de la société dans laquelle vous évoluez. Comme lors de vos échanges avec les intervenants universitaires, vous devez donc agir de manière appropriée et responsable à l'égard des élèves, des enseignants, des parents, de la direction et des différents intervenants du milieu scolaire, et ce, dans le respect des principes fondamentaux de la profession enseignante.

- Assurez-vous de connaître et de respecter les politiques et les règlements de votre programme et de votre milieu de stage (ex.: code de vie, politiques quant au harcèlement psychologique ou sexuel, tabac, alcool, drogues, etc.).
- Assurez-vous du consentement des enseignants avant d'utiliser ou de conserver leur matériel.<sup>4</sup>
- Respectez le projet éducatif de votre milieu de stage.
- Demeurez ouvert à la vision d'enseignement et aux compétences de votre enseignant associé et des différents intervenants (enseignants, direction et personnel non enseignant).
- Abstenez-vous de propos diffamatoires, médisances ou ouï-dire oraux ou écrits.
- Faites preuve d'ouverture, de respect et de courtoisie dans vos relations avec les élèves, les enseignants, les parents, la direction et les différents intervenants du milieu scolaire.
- Respectez une distance professionnelle (physique, affective et morale) envers tous.
- Respectez la confidentialité de toute information verbale ou écrite.

---

<sup>2</sup> Affaire Ross 1996 : Ross C. Conseil scolaire du district 15 du Nouveau-Brunswick, [1996] 1.R.C.S. 825 \* R.C. Audet, [1996] 2 R.C.S. 171

<sup>3</sup> Voir la compétence 12 «Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions» dans le référentiel de compétences [La formation à l'enseignement : les orientations et les compétences professionnelles](#) (MEQ, 2001).

<sup>4</sup> <https://apsds.org/wp-content/uploads/Foire-aux-questions-sur-le-droit-dauteur.pdf>  
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-42/page-4.html#h-100320> (articles 13 et 14)

## Médias sociaux et outils électroniques: des traces indélébiles<sup>5</sup>

Sachez que vous ne pouvez pas exercer de contrôle sur l'information que vous publiez sur les réseaux sociaux. Il est donc important d'avoir une identité numérique qui reflète votre posture professionnelle.

- L'utilisation de tout outil de communication, durant la classe ou dans les réunions, doit se limiter à des fins professionnelles.
- Assurez-vous de respecter la politique concernant l'enregistrement et la diffusion d'images et de son.
- N'acceptez pas (et ne sollicitez pas) de demandes « d'amitié » des élèves ou des parents sur les réseaux sociaux.
- Soyez un modèle en adoptant un comportement numérique exemplaire.<sup>6</sup>

## Conclusion

Ce document ne reflète qu'une partie de l'ensemble des comportements à privilégier dans un cadre professionnel. Vous devez utiliser votre jugement pour identifier les valeurs en jeu dans vos gestes professionnels et adopter une conduite éthique et responsable. Les lectures suggérées vous apporteront une meilleure compréhension des enjeux liés à l'éthique professionnelle.<sup>7</sup>

*Révisé juin 2019*

---

<sup>5</sup> <https://edu.ge.ch/sem/usages/outils/reseaux-sociaux-13-conseils-pour-les-enseignant-e-s-1061>

<sup>6</sup> [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/ministere/Cadre-reference-competence-num.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/ministere/Cadre-reference-competence-num.pdf) (dimension 1)

<sup>7</sup> St-Vincent, L.-A. (Éd.). (2015). *Le développement de l'agir éthique chez les professionnels en éducation*. Québec : Presses de l'Université du Québec.